



Problème avec le concessionnaire peugeot

Par **anneso62221**, le **18/05/2011** à **14:19**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture chez Peugeot mercier à Liévin il y a 3 mois le 14/02/2011, et j'arrête pas d'avoir des soucis avec la voiture. Tout d'abord quand j'ai acheter le véhicule, le contrôle technique je ne l'ai pas eu tout de suite, il on du le repasser gratuitement à leur frais car il ne le retrouvé plus. De plus, 1 semaine après avoir acheter mon véhicule, j'ai était au garage pour deux petits soucis, résultat y mon casser une trappe d'aération du côté passager qui à ce jour la trappe n'a toujours pas était réparer. Il y a deux semaine, mon véhicule et tomber en panne, la voiture ne démarrer plus, il mon changé un capteur PMH qui à couter 300 € mais je n'ai pas payer car il m'on dit que c'était un geste commerciale, et le weekend dernier pareil mon véhicule et retomber en panne, mais cette fois ci j'allais devoir payer car c'est la pompe de gasoil qui ne fonctionne plus, d'une valeur de prêt de 500 €. Je trouve ça inadmissible, car après tout, si je n'arrête pas de tomber en panne, c'est que le véhicule n'était pas destiné à la vente. Que puis-je faire pour que le concessionnaire me rembourser le véhicule ? Ou quelle solution je peux faire pour ne pas payer ?

Je vous remercie infiniment.
Cordialement.